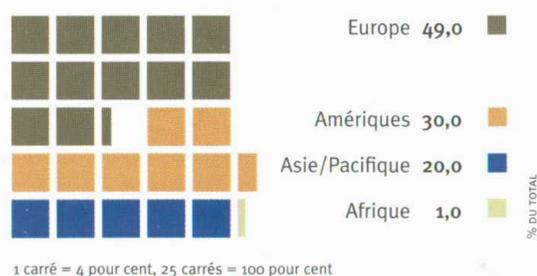


Contributions statutaires versées en 1998
par région

Établir de nouveaux partenariats

La Fédération a exploré de nouvelles possibilités de recueillir des fonds supplémentaires afin de lui permettre de mieux s'acquitter de ses tâches fondamentales. L'un des principaux axes, en 1998, a consisté à établir des relations avec des entreprises multinationales en vue d'obtenir leur appui financier.

À cet effet, on a pris contact avec quelques-unes des plus grandes sociétés mondiales pour déterminer dans quelle mesure elles accepteraient de se ranger, pour le parrainage de nos activités, dans l'une des quatre catégories envisagées: du don pur et simple à un «programme mondial d'alliances» avec engagement pour la firme de contribuer pendant au moins trois ans. Des directives, couvrant les aspects juridiques et déontologiques, définissent les conditions d'acceptation de dons du secteur privé en garantissant, par exemple, qu'ils n'ont pas pour origine le commerce des armes ou du tabac.

La Fédération a également étudié les perspectives qu'offrent les fondations internationales. Il s'avère que certains programmes spécifiques, comme l'organisation d'ateliers pour la jeunesse, seraient de bons candidats à des bourses de cette origine. Le succès initial a été modeste, mais l'effort sera poursuivi en 1999.

Les négociations en vue de l'obtention de fonds d'une firme ou d'une fondation sont menées en concertation avec la Société nationale du pays où l'organisme concerné a son siège, pour éviter d'empiéter sur les relations financières que cette Société aurait déjà pu nouer.

Une loterie mondiale pour le millénaire, Millions2000, a été lancée en avril. Gérée par une société privée basée au Liechtenstein, elle envisageait de remettre 25 pour cent de ses recettes à la Fédération et aux Sociétés nationales. Elle n'a toutefois pas bénéficié du soutien escompté de la part des Sociétés nationales, et la Fédération s'est séparée de Millions2000 au mois d'août après avoir perçu 63 000 francs suisses.

PLUS Lotto, la loterie sur Internet lancée en 1997, a généré en 1998 un revenu régulier d'environ 8 000 francs suisses par semaine. Elle propose aux joueurs un tirage hebdomadaire et une formule de «grattage» avec gain immédiat. Son produit est réparti entre la Fédération et les Sociétés nationales des pays d'où proviennent les jeux. En 1998, une partie des fonds recueillis a été utilisée pour soutenir un appel d'hiver dans l'ex-Union soviétique et apporter une aide aux victimes de l'ouragan Mitch en Amérique centrale.

Le projet HelpAd, qui encourage des publicités croisées afin de générer des revenus pour la Fédération, s'est poursuivi en Grande-Bretagne, le pays pilote. HelpAd n'ayant pas atteint les résultats nécessaires pour qu'on envisage de l'étendre au niveau mondial, seules les Sociétés nationales bénéficiant d'un environnement commercial propice seront encouragées à exploiter ce concept. Des discussions sont en cours avec la Croix-Rouge britannique à propos de l'avenir du projet en Grande-Bretagne.

Les restrictions juridiques à l'utilisation des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge constituent un obstacle sérieux à la collecte de fonds. En effet, il ne peut être fait de l'emblème qu'un usage protecteur ou indicatif, non un usage publicitaire. Des études ont été conduites en 1998 à propos de son utilisation dans la collecte de fonds et les campagnes menées avec les entreprises, et notamment sur la faisabilité de la mise au point d'une marque commune pour les promotions sur les emballages et autres activités de marketing lié à une cause.

Soucieuse d'améliorer les communications entre le Secrétariat, les Sociétés nationales partenaires et les gouvernements, la Fédération a introduit en 1998 le concept d'agents de liaison. En chargeant un membre du personnel du Secrétariat d'assurer la liaison avec chacun des trois pays pilotes, la Fédération espère parvenir à une meilleure connaissance des besoins d'une Société et de son environnement dans les situations de catastrophe et d'aide au développement et l'aider à diversifier ses sources de revenus.

Relations extérieures

Visible parmi les partenaires

La Fédération a renforcé son image de marque parmi les organisations internationales en maintenant, en 1998, ses liens existants, mais aussi en nouant des relations avec des partenaires non traditionnels. Elle a ainsi pu faire entendre sa voix dans des réunions importantes d'autres organisations du secteur humanitaire, recueillir leurs avis et être informée de leurs actions.

Ainsi, des représentants de la Fédération ont participé à des réunions de divers organes des Nations Unies (Assemblée générale, Conseil économique et social et Commission des droits de l'homme) et de l'Organisation mondiale de la santé qui, en 1998, a accordé à la Fédération le statut d'observateur à son Assemblée générale.

Au mois de juin, sa participation au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), au Burkina Faso, a permis à la Fédération de sensibiliser davantage les gouvernements africains au travail accompli par les Sociétés nationales du continent. La Fédération a également participé, en décembre, à un débat de l'OUA sur les problèmes des réfugiés en Afrique et a répercuté les informations recueillies auprès des Sociétés nationales de la région.

Des Sociétés nationales ont été invitées, en nombre croissant, à représenter la Fédération à un échelon international. Cette approche, inaugurée en 1997, permet à la Fédération de

participer à davantage de conférences en élargissant les effectifs de ses «ambassadeurs». Les présidentes des Sociétés russe et italienne ont participé, respectivement, à la Centième Conférence interparlementaire, à Moscou, et aux travaux préparatoires de la Cour criminelle internationale, à Rome.

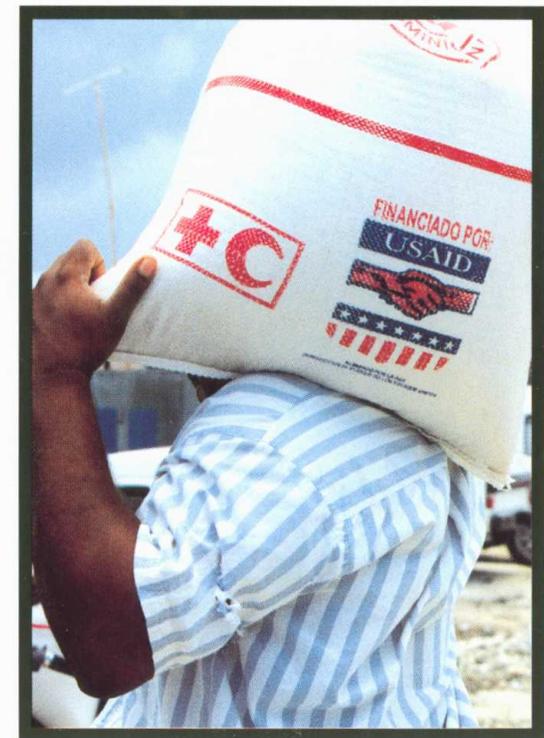
Les Sociétés finlandaise, britannique et néerlandaise ont mis du personnel à la disposition du bureau de la Fédération à New York lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Des représentants ont pris la parole sur de nombreux points : coordination de l'action humanitaire, questions sociales, développement, réfugiés, protection de l'enfance, droits de l'homme.

La Fédération a noué des relations avec plusieurs nouveaux partenaires, et notamment la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque mondiale, avec l'espoir que de telles alliances débouchent à long terme sur des résultats importants comme un soutien technique ou financier pour certaines activités de la Fédération. Un accord avec le Fonds des Nations Unies pour la population a débouché sur le financement, dans plusieurs régions, de projets de la Fédération dans le domaine de la santé sexuelle.

Accueil des visiteurs

En 1998, 2 470 personnes sont venues au Secrétariat pour s'informer et mieux comprendre le travail de la Croix-Rouge et du

Croissant-Rouge; 188 visites ont été organisées à l'intention de personnes venant de 44 pays et dix langues ont été utilisées pour les différents exposés. Les deux tiers des visiteurs étaient des représentants de Sociétés nationales, les autres venant d'institutions académiques, de gouvernements et d'autres organisations.



Il est essentiel pour la Fédération d'entretenir des liens solides avec ses partenaires et avec ses donateurs.